

16 septembre 2016

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DÉLIBÉRATIONS

vendredi 16 septembre 2016

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

DÉLIBÉRATION N° 6

**RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR LE DISPOSITIF "MAISON DES QUATRE" SITUÉ RUE
ERPELL AU MANS**

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

HABILITE le Président du Conseil départemental à signer la nouvelle convention de partenariat 2016-2018 pour le dispositif « Maison des Quatre » situé Rue Erpell au Mans.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 10/10/16

Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18086-DE-1-1

Publication le 10/10/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 16 septembre 2016

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

DÉLIBÉRATION N° 8

**CHARTRE PARTENARIALE RÉGIONALE "JE RESTE CHEZ MOI !"
RELATIVE AU PARCOURS D'AMÉNAGEMENT DE L'HABITAT
DES PERSONNES ÂGÉES**

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

HABILITE le Président du Conseil départemental à signer la Charte régionale « Je reste chez moi ! » relative au parcours d'aménagement de l'habitat des personnes âgées.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 10/10/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18548-DE-1-1
Publication le 10/10/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 16 septembre 2016

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

DÉLIBÉRATION N° 10

**CONVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA MISE EN
PLACE DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA
PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE AVEC LA CNSA**

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le financement de la CNSA de 30 000 €
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

HABILITE le Président à signer avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie la convention pour l'accompagnement de la mise en place de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie 2016-2017.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 10/10/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18547-DE-1-1
Publication le 10/10/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

Accompagnement de la mise en place de la Conférence des financeurs	
Dépense LC 19371 Chapitre 65113-53.01326	20 000 €
Recette LC 19372 Chapitre 74-53.74788-01326	20 000 €

COMMISSION PERMANENTE



Direction Générale Adjointe Développement Territorial
Direction de l'Economie, de l'Emploi, de l'Insertion
Service Allocations Insertion

vendredi 16 septembre 2016

Commission Insertion et Logement

DÉLIBÉRATION N° 17

INSERTION- EMPLOI

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

ACCORDE une subvention exceptionnelle de **30 000 €** à l'organisme ARGOS pour 50 évaluations supplémentaires ;

HABILITE le Président du Conseil départemental à signer, pour le compte du Département, l'avenant n° 1 relatif à la convention triennale 2016/2018 de l'action PEIP de l'organisme ARGOS selon le modèle joint ;

ACCORDE les subventions d'investissement suivantes : **20 000 €** pour ETUDES ET CHANTIERS au titre des quatre chantiers d'insertion ;

HABILITE le Président du Conseil départemental à signer, pour le compte du Département, les conventions relatives à ces subventions d'investissement selon le modèle joint ;

HABILITE le Président du Conseil départemental à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2016 avec l'Etat.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/09/16

Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18565-DE-1-1

Publication le 28/09/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

AIDES EXCEPTIONNELLES	
Chapitre 017 – Article 6574 564 19362	
Budget voté (BP + BS + DM)	146 128,80
Montant des engagements pris précédemment	0,00
Montant nouveaux engagement	30 000,00
Disponible	116 128,80

AIDES AUX STRUCTURES	
Chapitre 018 – Article 20421 568 18959	

Budget voté (BP + BS + DM)	80 000,00
Montant des engagements pris précédemment	14 945,00
Montant nouveaux engagement	20 000,00
Disponible	45 055,00

vendredi 16 septembre 2016

Commission Insertion et Logement

DÉLIBÉRATION N° 18

AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ - LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Méлина ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

ACCORDE, dans le cadre du dispositif de lutte contre l'habitat indigne, une subvention de **2 500 €**, soit 5 % d'un coût de travaux estimé à 68 758,23 € HT et plafonné à 50 000 € HT, en complément des aides de l'Anah, à Monsieur et Madame G., propriétaires occupants d'un logement situé à 72330 CERANS FOULLETOURTE, pour la réhabilitation de leur logement.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/09/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18551-DE-1-1
Publication le 28/09/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

Amélioration de l'habitat privé - Lutte contre l'habitat indigne	
Ligne 20422 72 8409001	
Budget voté (BP + BS + DM)	50 000 €
Montant des engagements pris précédemment	16 044 €
Montant nouveaux engagement	2 500 €
Disponibile	31 456 €

COMMISSION PERMANENTE



Direction Générale Adjointe Education, Sports, Transports et Culture
Direction Éducation et sports
Moyens et ressources pour l'enseignement

vendredi 16 septembre 2016

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

DÉLIBÉRATION N° 25

TARIFS D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX PAR LES COLLÈGES ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE pour l'année scolaire 2016-2017, d'appliquer une augmentation des tarifs d'utilisation des équipements sportifs à hauteur de 0,35 % par rapport à ceux de l'année scolaire 2015-2016,

ARRETE le montant pour l'occupation des installations sportives par les élèves de collège, comme suit :

~ gymnase (plateau d'évolution de dimension supérieure ou égale à 40 x 20 m) :	
• tarif de base 8,54 €	
• supplément pour chauffage (propice à la pratique du sport soit 13 à 14°)	2,37 €
• supplément pour gardiennage	5,95 €
~ petite salle ou salle spécialisée	5,16 €
~ stade (terrain engazonné + piste d'athlétisme + sautoirs et vestiaires)	9,93 €
~ installations extérieures ou de plein air, terrain stabilisé	4,84 €
~ piscines, maintien d'un forfait annuel :	
• pour les piscines couvertes	8 176 €
• pour les piscines découvertes	4 089 €

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 10/10/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18386-DE-1-1
Publication le 10/10/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

COMMISSION PERMANENTE



Direction Générale Adjointe Education, Sports, Transports et Culture
Direction Éducation et sports
Moyens et ressources pour l'enseignement

vendredi 16 septembre 2016

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

DÉLIBÉRATION N° 28

VIREMENTS D'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT POUR LES OPÉRATIONS INTITULÉES "TRANSFERT DE BIENS 2016" ET "GER 2016"

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE un virement de 4 000 € d'autorisation de programme et 4 000 € de crédits de paiement de l'opération n° 50100 (P0081, AP 2016-1, nature 2188) concernant les Matériels de restauration 2016 vers l'opération n° 50292 (P0081, AP 2016-1, nature 21312) relative au Transfert de biens 2016.

AUTORISE un transfert de 87 742 € d'autorisation de programme et 87 742 € de crédits de paiement de l'opération n°5044403 (P0080, AP 2015-2, nature 2317312) relative à la sécurité urgences ; ainsi qu'un transfert de 452 759 € d'autorisation de programme et 452 759 € de crédits de paiement de l'opération n°5044406 (P0080, AP 2015-2, nature 23117312) concernant l'accessibilité vers l'opération n°5044802 (P0080, AP 2016-1, nature 23117312) concernant les gros entretiens réparations (GER).

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 10/10/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18535-DE-1-1
Publication le 10/10/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 16 septembre 2016

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

DÉLIBÉRATION N° 31

**CONVENTION DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ENTRE LE
DÉPARTEMENT DE LA SARTHE ET LA COMMUNE DE
CHANGÉ RELATIVE À L'EXÉCUTION DE SERVICES PUBLICS
ROUTIERS**

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la convention de délégation de compétence entre le Département de la Sarthe et la commune de Changé établie pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} juillet 2016 et relative à l'exécution de services publics routiers,

HABILITE le Président à signer ladite convention et toutes les pièces y afférant avec la commune de Changé, ainsi que tous les avenants éventuels dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général, ni la durée de la convention.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 10/10/16

Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18538-DE-1-1

Publication le 10/10/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 16 septembre 2016

Commission Infrastructures routières

DÉLIBÉRATION N° 34

ENDUITS SUPERFICIELS ET GROSSES RÉPARATIONS CURATIVES 2016 - MODIFICATION DU PROGRAMME

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Méлина ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de programmer une grosse réparation curative sur la RD 303 à Bessé-sur-Braye pour un montant de 23 600 €, conformément au tableau annexé, sans modification de l'enveloppe initiale votée.

DECIDE de supprimer les travaux d'enduits superficiels programmés sur les RD 52 et RD 250 à Parigné-l'Évêque et la RD 139 bis à Laigné-en-Belin, en raison de la réalisation de tapis d'enrobés par les communes sur ces sections en agglomération, conformément au tableau annexé, sans modification de l'enveloppe initiale votée.

HABILITE le Président du Conseil départemental à signer les actes correspondants.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/09/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18560-DE-1-1
Publication le 28/09/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Verger', is written over a horizontal line.

Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 16 septembre 2016

Commission Infrastructures routières

DÉLIBÉRATION N° 37

**MODIFICATION DE LA RÉPARTITION DU PROGRAMME
2016 D'OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ SUR LES ROUTES
DÉPARTEMENTALES**

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter sur l'autorisation de programme de 1 500 000 €, votée pour le programme 2016 d'opérations de sécurité, 28 800 € conformément aux opérations inscrites au tableau ci-annexé.

PREND NOTE qu'il restera 689 200 € d'autorisation de programme à affecter.

HABILITE le Président à signer les actes d'acquisitions, de vente ou d'échanges d'immeubles et tous les actes se rapportant à ces opérations.

AUTORISE le Président à recevoir et authentifier les actes rédigés en la forme administrative d'acquisition, de ventes ou d'échanges d'immeubles,

HABILITE la 1^{ère} Vice-Présidente à signer les actes reçus en la forme administrative.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 10/10/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18633-DE-1-1
Publication le 10/10/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 16 septembre 2016

Commission Infrastructures routières

DÉLIBÉRATION N° 39

DEMANDE DE SUPPRESSION D'EMPLACEMENT RÉSERVÉ À MULSANNE

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, Mme Véronique CANTIN, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Méлина ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à demander la suppression de l'emplacement réservé n° D 4.

HABILITE le Président à signer tous les documents y afférents.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/09/16

Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18780-DE-1-1

Publication le 28/09/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

COMMISSION PERMANENTE



Direction Générale Adjointe Développement Territorial
Direction des territoires, de l'agriculture et du développement durable

vendredi 16 septembre 2016

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

DÉLIBÉRATION N° 51

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : BORNES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 21 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de valider la fiche d'aide jointe en annexe concernant le financement de l'installation de bornes de recharges électriques par des collectivités

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/09/16

Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18545-DE-1-1

Publication le 28/09/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

COMMISSION PERMANENTE



Direction Générale Adjointe Développement Territorial
Direction des territoires, de l'agriculture et du développement durable

vendredi 16 septembre 2016

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

DÉLIBÉRATION N° 52

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES CARRIÈRES

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, M. Christophe COUNIL, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN.

Résultat du vote : 20 pour 1 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de donner un avis favorable au projet de schéma départemental des carrières, avec demande de prise en compte des rectificatifs et remarques joints en annexe.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/09/16

Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18540-DE-1-1

Publication le 28/09/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

COMMISSION PERMANENTE



Direction Générale Adjointe Développement Territorial
Direction de l'Economie, de l'Emploi, de l'Insertion

vendredi 16 septembre 2016

Commission Finances, Ressources et Administration générale

DÉLIBÉRATION N° 66

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : M. Christophe COUNIL, Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER, Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN.

Résultat du vote : 20 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
Vu le rapport de son Président,
Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

STIMULER L'ACTIVITE DU TERRITOIRE

FAVORISER L'ACCUEIL ET LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITE PAR L'APPUI AUX ACTEURS

1) Appuyer les étapes clés de la création et du développement d'activité

a) Régularisation de dossiers d'aide au développement de l'emploi dans les entreprises – Développement d'Activités Nouvelles.

Société VALLEGRAIN ABATTOIR SARL / Chérancé

PREND ACTE de l'achèvement du dossier d'aide au développement de l'emploi dans les entreprises pour la société VALLEGRAIN ABATTOIR Sarl à Chérancé dont le programme d'emplois a été rempli et dépassé dans la période de réalisation prévue.

b) Régularisation de dossiers d'aide au développement de l'emploi dans les entreprises – Prime Départementale à la Création d'Entreprise.

1- Société SMC / Conlie

PREND ACTE de la liquidation judiciaire de l'entreprise **S.M.C.** à Conlie.

DECIDE de l'achèvement du dossier d'aide la concernant.

2- Société T2M INDUSTRIE / La Ferté Bernard

CONSTATE l'effacement de la dette de **50 000 €** relative à la créance T2M SERVICES INDUSTRIE.

c) Fonds Départemental de Garantie Sarthe.

APPROUVE les termes de l'avenant n°2 entre Bpifrance régions et le Département relatif au remboursement d'une somme de 263 762 €.

HABILITE le Président à le signer.

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/09/16
Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18371-DE-1-1
Publication le 28/09/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Verger', is written over a horizontal line.

Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX

vendredi 16 septembre 2016

Commission Finances, Ressources et Administration générale

DÉLIBÉRATION N° 67

REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Présents : Mme Dominique AUBIN, M. Frédéric BEAUCHEF, Mme Marie-Pierre BROSSET, M. Yves CALIPPE, M. Christophe CHAUDUN, M. Daniel CHEVALIER, Mme Elen DEBOST, Mme Mélina ELSHOUD, M. Gérard GALPIN, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Mme Nelly HEUZÉ, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, M. Dominique LE MÈNER, Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Fabien LORNE, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Christophe ROUILLON, M. Régis VALLIENNE.

Excusés : M. Christophe COUNIL, Mme Véronique RIVRON.

Absents : M. Jean-Carles GRELIER.

Procurations: Mme Véronique CANTIN donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Daniel CHEVALIER.

Résultat du vote : 20 pour 0 contre 0 abstention

La Commission Permanente,
 Vu le rapport de son Président,
 Vu le budget voté au titre de l'exercice 2016,
 Conformément à la délégation qui lui a été donnée,
 Après en avoir délibéré,

DÉSIGNE les élus représentant le Conseil départemental au sein des organismes suivants :

Au sein de la Commission de surveillance du Foyer de l'Enfance – Centre maternel du Mans (Conseil départemental)

Voix consultative (Les conseillers départementaux donnent un avis sur les propositions de budget)

Mme Marie-Thérèse LEROUX
Mme Véronique CANTIN
Mme Elen DEBOST

Au sein du Conseil départemental de l'Éducation Nationale (CP du 27 avril 2015)
 (article R.235-2 du Code de l'éducation)

M. Dominique LE MÈNER ou son représentant M. Régis VALLIENNE	
Titulaires	Suppléants
Mme Catherine PAINEAU	Mme Delphine DELAHAYE
Mme Marie-Pierre BROSSET	M. Daniel CHEVALIER
Mme Brigitte LECOR	Mme Véronique RIVRON
M. Gérard GALPIN	M. Jean-Michel BATAILLER
Mme Elen DEBOST	Mme Mélina ELSHOUD

Au sein des Conseil d'administration des Collèges publics (articles L. 421-2, R.421-14 et 421-16 du Code de l'éducation) (CP du 27 avril 2015)

	2 Titulaires	2 Suppléants
Allonnes - John Kennedy	Mme Elen DEBOST	M. Gilles LEPROUST
	M. Emmanuel FRANCO	Mme Delphine DELAHAYE
Allonnes - Le Marin	M. Gilles LEPROUST	Mme Elen DEBOST
	M. Emmanuel FRANCO	Mme Delphine DELAHAYE

Conseil d'Administration de l'I.U.T. du Mans (CP du 27 avril 2015)

Titulaire	Suppléant
M. Patrick DESMAZIÈRES	Mme Véronique RIVRON

Comité départemental de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'Académie de Nantes (ESPE) (CP du 27 avril 2015)

Un titulaire et un suppléant

Titulaire	Suppléant
M. Régis VALLIENNE	Mme Brigitte LECOR

Au sein de la Commission Départementale d'Aménagement foncier dite « Département »
(article L.121-8 du Code rural et de la pêche maritime) (CP du 27 avril 2015)

Titulaires	Suppléants
M. François BOUSSARD	M. Emmanuel FRANCO
Mme Monique NICOLAS LIBERGE	Mme Marie-Thérèse LEROUX
M. Jean-Michel BATAILLER	M. Fabien LORNE
M. Laurent HUBERT	Mme Elen DEBOST

Au sein Commission Départementale d'Aménagement foncier dite « de l'Etat »
(article L.121-8 du Code rural et de la pêche maritime) (CP du 3 juillet 2015)

Titulaires	Suppléants
M. François BOUSSARD	M. Emmanuel FRANCO
Mme Monique NICOLAS LIBERGE	Mme Marie-Thérèse LEROUX
M. Jean-Michel BATAILLER	M. Fabien LORNE
M. Laurent HUBERT	Mme Elen DEBOST

Assemblée générale du Groupe d'Intérêt Public (G.I.P) Inovalys (CD du 2 avril 2015)

ENTRANT	
Titulaire	Suppléant
M. Dominique LE MENER	Mme Françoise LELONG
M. François BOUSSARD	Mme Marie-Thérèse LEROUX
M. Laurent HUBERT	Mme Elen DEBOST

Syndicat Mixte du Pays du Mans (arrêté n°03-5634 du 21 novembre 2003 du Préfet de la Sarthe)
(CP du 27 avril 2015)

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique RIVRON	Mme Elen DEBOST
M. Jean-Michel BATAILLER	CP du 21 octobre 2016
M. Dominique LE MÈNER (Vice-Président)	M. Christophe ROUILLON
Mme Dominique AUBIN	Mme Mélina ELSHOUD
Mme Marie-Pierre BROSSET	
Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME	
Mme Lydia HAMONOU-BOIROUX	
M. Eric MARCHAND	

Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (Préfecture) (CP du 27 avril 2015)
(Article R.341-17 du Code de l'environnement)

Titulaires	Suppléants
Formations spécialisées « Nature », « Sites et Paysages » et « Publicité »	
Mme Monique NICOLAS LIBERGE	Mme Véronique RIVRON
M. François BOUSSARD	M. Emmanuel FRANCO
Formation spécialisée « carrières »	
M. Frédéric BEAUCHEF	M. Emmanuel FRANCO
Mme Dominique AUBIN	M. Jean-Michel BATAILLER
Formation spécialisée « Faune sauvage captive »	
Mme Monique NICOLAS LIBERGE	Mme Véronique RIVRON
M. François BOUSSARD	M. Jean-Michel BATAILLER

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques

(CP du 27 avril 2015)

(article R 1416-16 du Code de Santé publique, arrêté préfectoral 06-3857 du 5 juillet 2006,

Titulaires	Suppléants
M. Jean-Michel BATAILLER	M. François BOUSSARD
M. Emmanuel FRANCO	Mme Monique NICOLAS LIBERGE (CP 22/05/2015)

Commission de suivi de site d'installations classées (CP du 27 avril 2015)

Titulaire	Suppléant
M. Jean-Michel BATAILLER	M. Emmanuel FRANCO

Conseil d'administration de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes de réseau

(CP du 27 avril 2015)

Titulaire	Suppléant
M. Jean-Michel BATAILLER	Mme Martine CRNKOVIC

Commission régionale du Patrimoine et des sites (CP du 27 avril 2015)

(arrêté de la préfecture de la Région Pays de la Loire du 8/12/2008)

Titulaires	Suppléants
Mme Véronique RIVRON	Mme Delphine DELAHAYE
M. Daniel CHEVALIER	M. Jean-Michel BATAILLER

Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) (article R.311-3 du Code du sport) (CP du 27 avril 2015)

Président membre de droit

M. Dominique LE MÈNER ou son représentant Mme Véronique RIVRON	
Titulaires	Suppléants
Mme Delphine DELAHAYE	M. Daniel CHEVALIER
M. Gérard GALPIN	Mme Catherine PAINEAU
M. Gilles LEPROUST	Mme Lydia HAMONOU-BOIROUX

Conseil départemental de sécurité civile (CP du 27 avril 2015)

Arrêté préfectoral n°07-0195 du 22 janvier 2007

Titulaires	Suppléants
M. Régis VALLIENNE	Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS
M. Eric MARCHAND	Mme Elen DEBOST

Groupe de travail sur le suivi de la décentralisation (CP du 27 avril 2015)

Mme Véronique RIVRON
M. Jean-Carles GRELIER
M. Dominique LE MÈNER
Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS
M. Frédéric BEAUCHEF
M. Fabien LORNE
Mme Fabienne LABRETTE MENAGER
M. Christophe CHAUDUN
Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME
M. Yves CALIPPE
M. Gilles LEPROUST
M. Claude PETIT-LASSAY
Mme Isabelle LEMEUNIER

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa réception en Préfecture le 27/09/16

Accusé de réception n° 072-227200029-20160916-lmc18785-DE-1-1

Publication le 28/09/16

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,
Le chef du Service des Assemblées
et de la Coordination



Philippe VERGER

Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur général des services

Délibération signée électroniquement

Ghislain DE CHATEAUVIEUX